

Invitation à une activité de formation continue



Association des médecins
omnipraticiens de Laval

Titre : TDAH et abus de substance

No d'activité : 77897

Date : vendredi le 21 mai 2021

Lieu : WEBINAIRE

Coordonnées : Webinaire

Objectifs

Évaluation et suivi du TDAH

À la fin de cette activité, les participants seront en mesure de:

- Expliquer la démarche diagnostique du TDAH;
- Distinguer le TDAH des problématiques qui peuvent en mimer les symptômes ou en compliquer le diagnostic ou la prise en charge;
- Identifier les différentes approches thérapeutiques du TDAH.

TDAH et trouble d'abus de substances

À la fin de cette activité, les participants seront en mesure de:

- Identifier les indices et les marqueurs cliniques impliqués dans le trouble de l'abus de substances (cannabis, alcool) et le TDAH;
- Choisir les traitements pharmacologiques et non pharmacologiques chez les populations d'adolescents et d'adultes à risque de développer le trouble d'abus de substance;
- Utiliser à bon escient les psychostimulants chez ces patients.

Président de séance : Dr François Lacombe

Horaire

2021-05-21	08:30	08:45	Accueil/Clôture	Accueil des participants sur la plateforme	
2021-05-21	08:45	10:15	Conférence	Évaluation et suivi du TDAH	Dr Fiore R. Lalla, psychiatre, Kirkland
2021-05-21	10:15	10:30	Pause/Repas		
2021-05-21	10:30	12:00	Conférence	TDAH et trouble d'abus de substances	par Dr John Sader, médecin de famille, Montréal

SVP vous inscrire via notre site web:
<http://amol.ca/calendrier/>

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Janssen Inc



Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.